

# LES ECHOS

AVRIL MAI 2025

## *bulletin d'informations municipales*

### EDITO

Dans un contexte national et international marqué par de fortes tensions politiques et sociales, où la démocratie elle-même semble parfois vaciller, nous avons plus que jamais à cœur de faire de Clara-Villerach un havre de solidarité, de bienveillance et de vivre-ensemble.

Malgré les incertitudes, nous poursuivons nos engagements pour que chacun puisse trouver sa place dans notre commune et y vivre sereinement. Notre volonté reste intacte : préserver un cadre où il fait bon vivre et où l'on construit ensemble un avenir commun.

#### **Plan communal de sauvegarde**

Le plan communal de sauvegarde, outil essentiel en cas de situation de crise, a été finalisé et sera prochainement soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Avant cela, nous souhaitons le partager avec vous à l'occasion d'une réunion publique, afin de recueillir vos observations et enrichir le document de vos retours. L'objectif est clair : faire de ce plan un outil vivant, concret et partagé, au service de la prévention des risques et de la gestion collective des situations exceptionnelles.

#### **Préservation de la ressource en eau**

Malgré les pluies printanières qui ont permis une remontée partielle du niveau des nappes phréatiques, la sécheresse reste une réalité préoccupante dans notre département. Les communes du bassin versant de la Têt amont, dont Clara-Villerach, sont passées du niveau crise au niveau alerte.

La vigilance reste donc essentielle. Nous devons continuer à respecter les mesures de restriction émises par la préfecture et adopter ensemble les bons gestes pour préserver cette ressource vitale qu'est l'eau, bien commun par excellence.

#### **Un printemps sous le signe de la convivialité**

Avec l'arrivée des beaux jours renaît le plaisir de se retrouver. Ce printemps s'annonce riche en moments festifs, porteurs de lien social et de joie partagée.

Grâce à la mobilisation de nos associations, un programme réjouissant nous attend : la Fête de la Nature, la Fête des Voisins en mai, puis la Fête de la Musique et les Feux de la Saint-Jean en juin... Autant d'occasions de célébrer ensemble l'esprit chaleureux de Clara-Villerach, de renforcer les liens entre habitantes et habitants, et d'affirmer notre attachement à nos villages.

Que ce printemps soit pour chacune et chacun une saison de renouveau, de rencontres et de partages.



### CONTACTEZ NOUS

[commune-de-clara@orange.fr](mailto:commune-de-clara@orange.fr)

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

#### **Permanences des élus sur RDV :**

A Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12h.

A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

**Ouverture du secrétariat Mairie** au public les mercredis de 9h à 12h

Rejoignez-nous sur notre *facebook* Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application *Panneau Pocket* pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



## Règlement des déchèteries communautaires

Dans le cadre de sa compétence en matière de gestion et de valorisation des déchets ménagers et assimilés, la Communauté de communes Conflent Canigó assure actuellement la gestion de trois déchèteries situées sur les communes de Prades, Vernet-les-Bains et Vinça.

Le Conseil Communautaire, réuni le 10 avril a voté un nouveau règlement qui précise le fonctionnement des équipements, notamment les conditions d'accès, les types de déchets acceptés ou refusés, ainsi que les modalités d'accueil et de sécurité pour les usagers et les agents présents sur site. Il fixe notamment des conditions strictes d'accès réservées aux résidents et aux professionnels du territoire, en détaillant les justificatifs nécessaires pour accéder aux installations.

Ce règlement a également pour objectif de promouvoir une gestion optimale et sécurisée des déchèteries, en luttant contre les dépôts sauvages et en favorisant la valorisation maximale des déchets grâce au tri et à l'utilisation de filières spécialisées.

### Déchets refusés :

- Produits de laboratoires médicaux et chimiques, amiante
- Pneumatiques
- Éléments entiers de carrosserie de véhicules, carcasses de véhicules
- Cadavres d'animaux
- Produits explosifs, inflammables ou radioactifs
- Déchets anatomiques, infectieux, hospitaliers, vétérinaires, médicaments
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)
- Déchets industriels
- Déchets putrescibles
- Plastiques agricoles
- Bouteilles de gaz, extincteurs, contenants sous pression
- Cuves ayant contenu des combustibles (fioul)
- Troncs de palmiers
- Menuiseries vitrées issues d'activités professionnelles
- Traverses de chemin de fer
- Panneaux photovoltaïques

### Volumes acceptés (par semaine par usager sauf mention contraire) :

- Gravats propres : 200 kg
- Gravats sales : 200 kg
- Multi bois : 200 litres
- Bois B : 4 palettes et 10 cagettes
- Souches propres : 2 unités
- Plâtre : 200 litres
- Laine de roche et laine de verre : 400 litres chacune
- Menuiseries vitrées (particuliers uniquement) : 1 fenêtre ou 2 ouvrants
- Déchets chimiques (DDS), huiles minérales et végétales : 20 litres par mois chacun

## Commission Enfance Jeunesse

Les élu-es délégué-es à l'enfance-jeunesse des communes de Clara-Villerach, Taurinya, Nyer, Fillols, Fuilla, Finestret et Mantet se concertent régulièrement afin de porter la voix des familles au sein de la commission enfance-jeunesse de la communauté de communes. Depuis plusieurs mois, ils réclament avec constance la création de groupes de travail pour améliorer le fonctionnement des restaurants scolaires ainsi que des accueils périscolaires et extrascolaires.

Parmi leurs priorités figurent la réduction du coût des repas et le retour à une inscription à la journée au centre de loisirs pendant les vacances d'été — une formule plus souple, mieux adaptée aux réalités des familles. Malgré leurs sollicitations répétées, ils estiment ne pas être écoutés ni par la présidente de la commission, ni par la directrice du service enfance-jeunesse. Face à ce dialogue jugé insuffisant, ces élu-es ont choisi de se tourner vers la presse pour alerter sur les dysfonctionnements d'une commission qu'ils considèrent éloignée des besoins du terrain. Parallèlement, ils ont mobilisé les représentants des parents d'élèves, qui collectent actuellement dans les écoles du Conflent de nombreux témoignages exprimant l'inquiétude et l'exaspération des familles face aux mesures de l'an dernier : une hausse de 1 euro par repas et l'imposition d'une inscription à la semaine pour les centres de loisirs.

Alors qu'une nouvelle hausse des tarifs de la cantine avait été proposée pour 2025 par la Commission des finances, cette mesure a finalement été rejetée à la majorité par la Commission des maires, consciente du mécontentement grandissant. Ce rejet a été confirmé par le Conseil communautaire réuni le 10 avril.

Il est rappelé que les Conseils communautaires, tout comme les conseils municipaux, sont ouverts au public. Chacun-e est invité-e à y assister, ces instances sont les lieux où se décident des orientations qui touchent directement la vie quotidienne des habitants.



## Commission communale des impôts : ce qu'il faut savoir

La Commission Communale des Impôts Directs s'est réunie au mois d'avril pour examiner et valider les déclarations adressées au centre des impôts.

Ces vérifications concernent notamment :

- les terrains non bâtis, en particulier ceux qui ont changé d'usage (par exemple, un champ devenu friche ou un terrain qui n'est plus cultivé) ;
- les propriétés bâties ayant fait l'objet de travaux de rénovation, d'aménagement ou de transformation.

La commission a également rappelé l'importance pour tous les propriétaires de déclarer les travaux ou les constructions réalisés, même si aucun permis de construire ni déclaration préalable n'a été déposé. Il s'agit de régulariser les situations et d'assurer une juste évaluation fiscale.

Cela concerne aussi les changements d'usage d'un bâtiment : par exemple, si vous transformez une grange en garage, ou un garage en pièce à vivre, vous êtes tenu de le signaler aux services fiscaux.

Pour toute déclaration ou renseignement, vous pouvez vous adresser au Centre des Finances Publiques situé au 11 avenue Beausoleil à Prades.

## Canal de Bohère

Le Syndicat Intercommunal du Canal de Bohère s'est réuni le lundi 14 avril pour aborder plusieurs dossiers essentiels : l'approbation des comptes 2024, le vote du budget primitif 2025, l'évolution de la taxe d'arrosage, ainsi que la souscription d'un prêt de 400 000 €.

Pour l'année 2024, le budget de fonctionnement affiche un solde positif de 17 756,49 €, principalement grâce à l'affectation d'excédents antérieurs. Une performance qui masque toutefois un déséquilibre structurel entre recettes et dépenses courantes, dû notamment à l'inflation (+15,6 % entre 2021 et 2025 selon l'INSEE) et à l'augmentation des charges de personnel, conséquence d'évolutions statutaires inévitables.

Dans ce contexte, une gestion rigoureuse a permis de contenir les dépenses courantes, et un travail soutenu de recouvrement des taxes impayées a renforcé les recettes, celles-ci passant de 180 749 € en 2021 à 191 163 € en 2024.

Malgré ces efforts, les projections pour 2025 laissent entrevoir un déficit d'environ 25 000 €. Pour y faire face, le syndicat a voté une revalorisation des tarifs d'arrosage, faisant passer le taux à l'hectare de 220 € à 250 €, et le forfait petites parcelles de 50 € à 58 €. La commune de Clara-Villerach, qui proposait une répartition différente de cette hausse plus favorable aux exploitants de grandes surfaces s'est abstenue lors du vote.

Côté investissements, les importants travaux engagés à la suite de la tempête Gloria sont désormais achevés. En quelques années, près de 3,2 millions d'euros ont été mobilisés pour entretenir et sécuriser l'infrastructure du canal, un effort sans précédent depuis des décennies. Ces réalisations permettent aujourd'hui d'envisager sereinement l'avenir de ce patrimoine hydraulique, au service de l'agriculture locale.

| TRAVAUX 2017-2020 TÊT MORTE |             |                         |             |
|-----------------------------|-------------|-------------------------|-------------|
|                             | dépenses    |                         | recettes    |
| marché HT                   | 1 159 650 € | subventions (80%)       | 927 720 €   |
| avenants HT                 | 237 425 €   | emprunt 25 ans          |             |
| décalage TVA                | 83 495 €    | (remboursé par la CCCC) | 430 000 €   |
| Etat 20 % à 16 %            |             |                         |             |
| coût prêt relais 36 mois    | 26 846 €    | autofinancement         | 149 696 €   |
| TOTAL DEPENSES              | 1 507 416 € | TOTAL RECETTES          | 1 507 416 € |

| TRAVAUX 2020-2025 GLORIA          |             |                 |             |
|-----------------------------------|-------------|-----------------|-------------|
|                                   | dépenses    |                 | recettes    |
| montant des travaux HT            | 2 123 769 € | subventions     | 2 060 000 € |
| décalage TVA                      | 84 951 €    |                 |             |
| Etat 20 % à 16 %                  |             |                 |             |
| coût prêt relais (2020-sept 2025) | 28 500 €    | autofinancement | 177 220 €   |
| TOTAL DEPENSES                    | 2 237 220 € | TOTAL RECETTES  | 2 237 220 € |



# Adoption des comptes 2024 et vote du budget primitif 2025

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 8 avril afin de procéder à l'approbation du compte de gestion, du compte administratif 2024 ainsi qu'au vote du budget primitif 2025.

## Compte administratif 2024 : une gestion rigoureuse

Le compte administratif 2024 fait apparaître 289.106 € de recettes de fonctionnement et 155.317 € de dépenses de fonctionnement. L'excédent de 133.789 € reflète une gestion communale saine, marquée par la maîtrise des charges courantes et des dépenses de personnel.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 349.964 €, témoignant d'un programme ambitieux pour l'amélioration de nos infrastructures.

## Budget primitif 2025 : continuité et ambition

Le budget primitif 2025 s'équilibre à 261.731 € de dépenses de fonctionnement, financées par 125.000 € de recettes fiscales directes, 8.500 € de revenus des logements communaux et 115.000 € de dotations diverses.

## Investissements 2025 : développement du village

L'année 2025 verra la poursuite des travaux du café de Pays et du gîte d'étape. La commune a déjà perçu 120.000 € de subvention de l'État en 2023, et attend encore 539.000 € de la part de l'État, de la Région et du Département, représentant 80 % du programme subventionné. La part d'autofinancement communal sera assurée par un emprunt de 180.000 €, dont le remboursement sera couvert par le loyer versé dans le cadre d'une délégation de service public (modalités à venir dans un prochain bulletin).

D'autres projets d'investissement sont également prévus : Entretien de voirie, installation de plaques émaillées illustrant l'histoire de nos villages par la photographie, sécurisation des aires de jeux, aménagement d'un fronton avec équipements de loisirs.

## Pas d'augmentation d'impôts

Conformément à l'engagement pris en début de mandat, aucune augmentation d'impôt communal n'est prévue. Les taux restent inchangés :

- Taxe d'habitation : 11,97 %
- Taxe foncière sur le bâti : 37,48 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 74,56 %

## Soutien à la vie associative

Le conseil municipal a voté les subventions suivantes pour l'année 2025 :

- 800 € pour le comité des fêtes de Clara et pour l'association Villerach Sempres Endavant
- 200 € pour l'ACCA
- 100 € pour l'association des pompiers de Prades





## Travaux

Travaux réalisés ces deux derniers mois : nouvelle signalétique installée au cœur des villages, porte de la vieille fontaine à Clara réalisée par Christian Albalat et Louis et mise en service des WC publics au parking rue du Canigou.

## Autorisations d'urbanisme

Mme Gosa Florence au 19 rue du Canigou à Clara pour le changement du mur du 1er étage coté rivière, la pose d'une fenêtre de toit et le changement des huisseries.

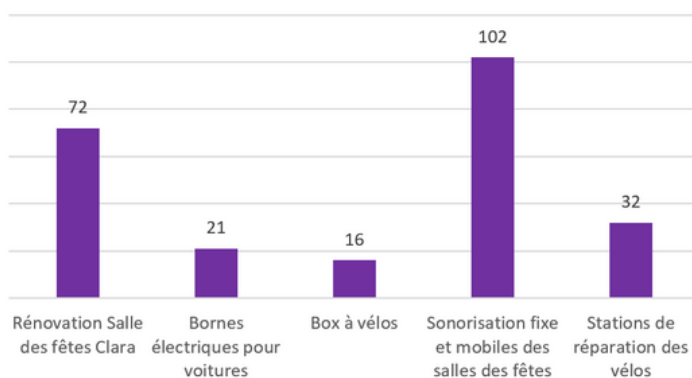
Mme Peccoud Frédérique au 4 rue des Cerisiers à Clara pour la pose de panneaux solaires sur la toiture du garage orientée Est et sur la toiture de l'abri bois.

## Résultat des votes pour le budget participatif

Vous avez voté encore plus massivement que les années précédentes ! Vous êtes 81 personnes à vous être exprimées et votre envie a parlé ! C'est le projet d'équipement des salles des fêtes en matériel de sonorisation fixe et mobile qui a remporté haut la main le suffrage.

On le sait, ces équipements sont attendus pour la fête de la musique. Ils devront permettre aux musiciens de se produire dans de bonnes conditions, puis aux associations et aux habitants d'organiser des événements dignes des attentes ! Bravo au porteur de projet. Nous espérons que les habitants ayant porté d'autres idées en profiteront également.

Résultats Budget participatif 2025



## Enigmes à la médiathèque

Samedi 12 avril le cœur de la médiathèque de Clara-Villerach a battu au rythme des énigmes et des rires. L'escape game 2025 nous a transporté dans la salle de classe de 1926.

Dès les premières minutes les élèves étaient très dissipés, heureusement l'institutrice Céleste a fait preuve d'un grand professionnalisme et l'inspectrice a reconnu au fil du temps un véritable esprit collectif. Chaque équipe a montré une belle cohésion, partageant ses trouvailles et ses intuitions pour avancer ensemble.

Cette soirée a permis de rassembler les habitants autour d'une activité ludique et originale. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants pour leur enthousiasme et leur bonne humeur.





## Le site monenfant.fr

Le portail « monenfant.fr », conçu par les Caf, propose un accompagnement de qualité aux parents et aux professionnels de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Son objectif premier est d'offrir un accès gratuit et adapté aux informations et services en ligne existants dans ce domaine.

Dans ce portail national sont référencés la quasi-totalité des structures d'accueil destinées aux jeunes enfants (crèche, accueil de loisirs, etc.), des services existants pour informer et accompagner les parents de jeunes enfants (lieu d'accueil parents-enfants, relais d'assistants maternels, service de médiation familiale...) mais également des assistants maternels actuellement en activité.

**Monenfant.fr** propose divers services :

recherche géolocalisée de services, simulateurs pour estimer les aides et le reste à charge, prise de rendez-vous auprès d'un lieu d'information de la petite enfance...

**Monenfant.fr** est également un site d'information, tant pour les parents que pour les professionnels de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Les informations contenues sur ce portail sont élaborées par des experts, que ce soit de la Cnaf ou d'organismes partenaires spécialistes du domaine de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Les informations se présentent sous la forme :

- D'articles : Un ensemble d'articles à la destination des parents mais aussi des professionnels est présent sur ce portail. Pour les parents, ces articles sont classés en fonction des grands moments clefs de la vie de famille. Les articles ont vocation à répondre aux principales questions des parents et des professionnels, ils sont complétés par des liens, des documents et des renvois vers des sites partenaires.
- De dossiers thématiques : monenfant.fr regroupe dans des dossiers thématiques l'ensemble des informations, liens pratiques et conseils recouvrant un thème donné. Les thématiques sont régulièrement actualisées.
- D'actualités : Une section est réservée à la mise en avant d'actualités nationales en lien avec la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité.





**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ORIENTALES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Niveau : ALERTE**



## Sécheresse : elle n'est pas totalement derrière nous !

À l'heure actuelle, les précipitations sont au-dessus des moyennes saisonnières, notamment grâce à l'épisode pluvieux du 9 mars 2025, qui a permis une nette amélioration des débits des cours d'eau. Même si ces précipitations ont permis un début d'amélioration des eaux souterraines dans certains secteurs, la plupart des nappes demeure encore au niveau de « crise », en raison principalement de l'effet cumulé de la sécheresse persistante depuis 2022. Pour tenir compte de l'amélioration de la situation sur les eaux superficielles, les secteurs Agly amont, Boulzane et Verdoube, Agly aval, Têt amont, Têt aval – Bourdigou – Réart sont placés au niveau d' « alerte ». Même si le barrage de Vinça est plein, la situation nécessite encore de réduire notre usage. Ci-dessous le récapitulatif en image des mesures de restriction en vigueur actuellement :

### Mesures d'interdiction des usages



#### Interdiction

d'arroser les pelouses, rond-points, jardinières, potagers et massifs fleuris en journée  
*Autorisé de 17h à 9h*



#### Interdiction

d'arroser les terrains de sport en journée  
*Autorisé de 17h à 9h*



#### Interdiction

d'arroser les golfs  
*Sauf avec de l'eau issue d'un processus de réutilisation*



#### Interdiction

de nettoyer à grande eau les terrasses, façades et voiries  
*Sauf en cas de travaux  
Balayeuses-laveuses automatiques autorisées*



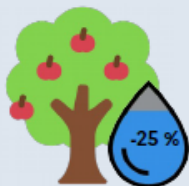
#### Interdiction

de laver les véhicules  
*Sauf en station de lavage avec système de recyclage de l'eau*



#### Interdiction

de laver les embarcations  
*Sauf impératif sanitaire et charte de gestion du port*



Réduction jusqu'à 25 % des volumes prélevés pour les usages agricoles



#### Interdiction

de créer ou d'approfondir un forage  
*Sauf destiné à l'eau potable*



#### Interdiction

de remplir, de vidanger les piscines et les plans d'eau  
*Appoints autorisés*



Limiter sa consommation à l'échelle individuelle et adopter les écocgestes

*Pour tous les usages : l'utilisation d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage manuel des eaux domestiques n'est pas concernée par les mesures de restriction.*

**Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers**



## Un printemps festif





## Un printemps festif





## Les athlètes de nos villages à l'honneur

Bravo à **Jeanne** qui termine 5ème sur 270 participants au semi-marathon du Montpellier Run festival un dimanche sous une pluie battante et qui finit sur la plus haute marche du podium du 24km à Villefranche de Rouergue dans sa catégorie.

Et encore bravo à notre champion de VTT **Thomas** qui finit 2ème de la liga catalana, course de castel d'Aro en Espagne.

La commune est fière de ses jeunes sportifs !

N'hésitez pas à nous communiquer vos résultats sportifs afin que l'on puisse les partager.

### Rencontre avec...

### Anaïs Ascola, présidente du Comité d'animation de Clara



Le village de son enfance, celui de ses parents, de ses grands-parents...

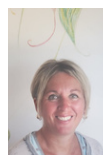
Anaïs n'envisageait pas de regarder grandir ses enfants ailleurs qu'à Clara. Elle aime voir son aîné partir prendre le bus tout seul, jouer en liberté dans les ruelles, faire un foot avec les copains... tout ce qu'elle a connu jeune, elle le retrouve avec son fils. Ses deux petits jumeaux apprennent à marcher dans le jardin de leur maison, un bien qu'elle n'aurait jamais pu s'offrir plus bas dans la plaine. C'est une chance pour de jeunes couples de pouvoir s'installer dans une si jolie commune, profiter de l'ambiance de village où tout le monde se connaît...

C'est tout naturellement qu'elle a voulu relancer le comité d'animation de Clara, ce comité créé en 1985 qui organisait tant de grandes fêtes. On pouvait voir jusqu'à 300 personnes festoyer autour d'une sardinade avec une grande équipe de bénévoles engagés et motivés. Ce comité tirait tellement de bénéfices qu'il pouvait programmer de nombreuses sorties pour les enfants du village (Port-Aventura, mer, Espagne...). Ces enfants dont faisait partie Anaïs, étaient toujours prêts à mettre la main à la pâte pour l'organisation. Puis le comité s'est éteint pendant sept ans jusqu'en 2022 où Anaïs et quelques bénévoles ont voulu raviver la flamme. Même si l'équipe de volontaires n'est pas aussi conséquente que par le passé, elle s'élargit chaque année. Le comité organise à nouveau les feux de la Saint Jean, la fête des voisins, Pâques, le 14 juillet, le 15 août, le vide grenier, Halloween et Noël.

Anaïs lance un appel à toutes les personnes qui, comme elle, ont à cœur de faire vivre leur village, aux nouveaux habitants et aux anciens, aux jeunes et aux moins jeunes... à tous ceux qui aiment partager des moments conviviaux et chaleureux. Plus ils sont nombreux et plus les tâches semblent faciles : faire les courses, préparer les repas, créer les affiches, communiquer, installer, ranger... il y a peut-être un domaine où vous pouvez donner un petit coup de pouce ponctuellement ou régulièrement. A plusieurs on soulève des montagnes !

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Anaïs par sms au **06 17 74 77 96** ou par mail [anaisascola@gmail.com](mailto:anaisascola@gmail.com)

*Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...), un bénévole dans une association et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise ou votre association via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.*





## VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

### Sortie en Petit train jaune à 1€ - 4 mai

L'association Sempres Endavant organise une sortie à bord du Train Jaune le **dimanche 4 Mai**. Au programme : Départ de Villefranche de Conflent 9h05, arrivée à la gare de Mont Louis 10h23, visite de la citée fortifiée par Vauban, repas tiré du sac sur les remparts ou au restaurant Le Clos Cerdan, départ Mont Louis 15h34, arrivée Villefranche 16h47.

Tarif Train Jaune 2€ l'aller retour. Chacun réserve ses places sur SNCF Connect ou au guichet de la gare de Prades 10 jours avant la date du départ.

### Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Les commémorations auront lieu à **10h30 à Clara et à 11h15 à Villerach** en présence de la fanfare communale. Les cérémonies seront suivies d'un apéritif offert par la mairie à l'ancienne école de Villerach. Le four et une braise seront préparés pour un repas partagé.

### Concours de pétanque - 17 mai

L'association Les Fracassés de Clara organise un concours de pétanque en doublette **le 17 mai à partir de 15h** à la salle des fêtes de Clara.

### Fête des voisins - 23 mai

Elle se fête le **vendredi 23 mai**. Vous souhaitez célébrer la fête des voisins ? Informez la mairie de vos initiatives, elles seront communiquées. L'association Villerach Sempres Endavant vous donne rendez-vous **vendredi 23 Mai à partir de 19h00** à la Fontaine version Auberge Espagnole musicale.

Les festivités se clôtureront le **vendredi 30 mai** sur la place des Lilas autour d'un repas partagé type auberge espagnole avec la projection du film réalisé dans le cadre du projet : Réveillée les mémoires.

### Fête de la Nature - 25 mai

Du 21 au 25 mai, la France entière célèbre la Nature ! **Le samedi 25 à Clara-Villerach** des animations seront proposées autour des plantes de notre environnement (programme en dernière page).



### Méchoui du printemps - 8 juin

Le traditionnel Méchoui de Pentecôte aura lieu le **Dimanche 8 Juin à 13h00** dans la cour de l'école de Villerach. Inscriptions auprès de Stéphane au 0633965416 ou Bruno 0619222237

### Fête de la musique - 21 juin

Le groupe de la commune vous prépare un événement musical hors norme ! L'association Sempres Endavant s'occupera de la buvette et du snack. Venez chanter, danser, boire et manger, venez célébrer la musique ! On vous attend **le samedi 21 juin 2024 dès 18h30 à la salle des fêtes de Villerach**.

### Médiathèque fête la musique - 21 juin

Un éveil musical parents - enfants est proposé par la médiathèque Espérance **samedi 21 juin de 11h à 12h**.

### Fête de la Saint Jean - 23 juin

La fête de la Saint-Jean sera célébrée dans nos deux villages **le lundi 23 juin**. Les grillades seront offertes par la commune. Le comité d'animation de Clara propose une animation musicale et buvette. Sempres Endavant offrira l'apéritif à Villerach.

### Information paroissiale

Une messe de la Saint Jean sera célébrée **à la chapelle Saint Sylvestre de Villerach le 23 juin à 18h**.

### Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à la petite Gabriella, née le 25 mars au foyer de Fanny Ascola et Eva Micci. Félicitations aux mamans !

### Mariage

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à Brice Forissier et Claire Meynard qui se sont unis samedi 19 avril à la mairie de Clara-Villerach.

### Décès

Nous avons appris le décès le 5 avril 2025, à l'âge de 96 ans, de Mimi Vallier née Argence, maman de Marie Jeanne Frigola. Nous adressons nos sincères condoléances à tous les proches.



# FÊTE DE LA NATURE

**Clara, samedi 24 mai, place de la République  
10h-12H30**

## Atelier la mythologie des plantes

...Parce que derrière chaque plante se cache une histoire.

De la grande mythologie à l'anecdote naturaliste en passant par le jouet nature, les végétaux sont une source intarissable de belles histoires.

Découvrez les légendes et les autres curiosités liées à nos amies vertes que vous ne regarderez plus de la même manière...

La Libambulle  
Librairie

Médiathèque de  
Clara-Villerach

**Atelier Façonnage du pain**  
Dès 9h avec le fournil l'épi curieux

Ludo d'aqui  
Ludothèque

## Grand marché de plantes et de produits à base de plantes

Solana, plantes  
sèches pour tisanes,  
sirop, hydrolats,  
savons

Plantoutbio, plants  
potagers, plantes  
d'intérieur

Ella et Gus,  
apiculteurs, miel,  
propolis

L'Eden vert, plants  
potagers,  
aromatiques,  
succulentes, arbustes  
ornementaux

La ferme de  
Serrabone, semences  
potagères et florales

A la bonne nature,  
hydrolats, baumes,  
huiles essentielles

La petite ferme aux  
z'ab, marché de fruits  
et légumes

Le jardin de la sorcière,  
plantes goûteuses et  
vertueuses

Collectif sauvages et  
cultivées, tisanes,  
hydrolats,  
cosmétiques, huiles  
végétales, sirops

Christine Pipo  
Découverte de la  
vannerie

Flor d'Aqui, plantes  
vivaces, rosiers,  
fleurs d'été

Les vergers du mont  
Canigou, petits fruits,  
jus, confitures

**12h30 repas tiré du  
sac à Clara**

**Villerach, samedi 24 mai, abribus, 14h30-17h**

## Balade secrets de nature

Venez percer les mystères de la nature lors de notre balade "Secret Nature" ! Découvrez les plantes, la faune et les anecdotes cachées de notre environnement local. Une expérience enrichissante et conviviale vous attend, pour une immersion totale au cœur de la nature.